Le Gervaisien
Mensuel de Saint-Gervais
Vol. 27 No. 1 - Janvier 2022

Municipalité de
Saint-Gervais
www.saint-gervais.ca

Les Loisirs de Saint-Gervais

Festival des neiges

18-19-20 FÉVRIER 2022

STATIONNEMENT
CENTRE SOCIO-CULTUREL

Page 3 à 7
Votre municipalité
Messages municipaux

Page 8-16
Vie citoyenne
Vivre à St-Gervais
Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 17-20
Espace commercial
Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
  Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
  Secrétaire-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
  Contremaître
- DIANE MERCIER
  Agente d'accueil aux communications
  et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
  Responsable de l'urbanisme
  et de l'inspection municipale

TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	**911**
Sureté du Québec	**418 887-4058**
Sans frais 310-4141	**Cell *4141**
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL À HUIS-CLOS
1ER FÉVRIER 2022 - 20H

VOTRE MAIRE

GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL

VINCENT BILODEAU
Conseiller #1

ROSANNE POMERLEAU
Conseillère #2

ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3

NICOLAS TURCOTTE
Conseiller #4

ROXANNE BOUDREAULT-GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante pour 2022

MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 2 FÉVRIER 2022 AVANT 16H00
à l'adresse suivante **legervaisien@hotmail.com**.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà en 2022. Une nouvelle année, mais encore sous le signe de la pandémie qui n'en finit plus et toutes les restrictions qu'elle apporte. Je vous souhaite quand-même une bonne année tout en prenant soin de votre santé pour vous permettre de poursuivre vos activités le plus normalement possible. Dans ce contexte, je me permets de suggérer la vaccination à celles et ceux qui ne l'auraient pas encore reçue. C'est le meilleur moyen de se protéger, de protéger notre entourage et de revenir le plus rapidement possible à un rythme de vie qui nous est plus familier.

Au niveau de la municipalité, nous avons repris le travail même si les consignes sanitaires amènent plus de travail en ligne. Les dossiers continuent de progresser et nous ferons tout notre possible pour les mener à bon port. Parmi les plus importants, notons celui de la mise à niveau du centre socio-culturel, la citation du presbytère comme bien patrimonial afin d'obtenir une subvention pour les réparations, le suivi à donner par le comité d'embellissement suite aux prix remportés dernièrement, compléter les démarches pour la réalisation de la phase 3 du développement Lapierre (travaux prévus en 2022), etc.

Le 25 janvier prochain, votre conseil procédera à l'adoption du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisation. Dans le Gervaisien de février nous pourrons vous faire connaître les grandes lignes du budget et le taux de taxation.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les règles de la santé publique nous forcent à tenir les réunions du conseil à huis-clos et en mode virtuel. Si vous avez des questions, vous pouvez les acheminer par écrit à la municipalité et elles seront traitées lors des séances. Les séances du conseil sont enregistrées en mode audio et vous pouvez les écouter quelques jours après en allant sur le site de la municipalité sous l'onglet « procès-verbaux ».

En terminant, je vous remercie pour votre compréhension pour les inconvénients que la pandémie nous amène en espérant un retour à la normale le plus tôt possible.

UN MESSAGE ET UNE SUGGESTION POUR LA SAINT-VALENTIN

Pour une deuxième année, la Saint-Valentin risque de se dérouler avec des mesures sanitaires restrictives. Pourtant, c'est une fête pour célébrer l'amour de celle ou celui qu'on aime mais aussi l'attachement pour celles et ceux qui nous entourent. En ces temps de confinement, pourquoi ne pas en profiter pour décorer le devant de nos demeures pour mettre un peu de vie et de gaieté dans notre environnement.

Je vous propose donc, à l'occasion de la Saint-Valentin, de faire un petit spécial en décorant votre résidence avec un symbole propre à cette fête : le rouge. Cela peut être une lumière, une décoration, un ruban, un message dans une fenêtre, etc, le tout avec du rouge. Après l'Halloween et Noël, ce serait une belle occasion d'embellir notre décor en ces temps un peu morose et ce serait un beau complément avec ce que fera le comité d'embellissement au parc historique la Promenade-des-Sœurs. Cette décoration pourrait s'étendre pendant tout le mois de février et ainsi faire un clin d'œil à l'hiver.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL de LA SÉANCE ORDINAIRE de la Municipalité de Saint-Gervais, MRC DE BELLECHASSE, QUÉBEC, TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021, en présentiel à 20 h 50 au 150, rue Principale.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

211203

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de NOVEMBRE 2021 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	38 922.59 $
Sécurité publique	9 004.43 $
Transport routier	71 922.55 $
Hygiène du milieu	16 441.29 $
Santé & Bien-être	0 $
Aménagement et urbanisme	3 544.92 $
Loisirs et culture	18 219.24 $
Frais de financement	0 $
Activités financières – Délinéateurs, Lampes pompiers, lame pour déneigement	24 649.38 $
TOTAL	**182 704.40 $**

Résolution adoptée à l'unanimité

4.3 RÉPARTITION DES TÂCHES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL EN 2021-2022;

211204

ATTENDU la volonté des membres du conseil municipal de s'investir dans des dossiers pour l'année 2022 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accepter la répartition des dossiers pour l'année 2022 et ce, tel que présenté et discuté au conseil selon la description suivante :

Administration générale (RH)	Gilles Nadeau
Sécurité publique, sécurité civile, Croix-Rouge Service Sécurité Incendie, Comité des sinistrés	Marc Martineau
Travaux publics, Assainissement des eaux usées & aqueduc, Matières résiduelles	Éric Asselin
Santé et bien-être – OMH, Bibliothèque municipale	Roxanne Boudreault-Guimond
Aménagement, urbanisme, CCU	Nicolas Turcotte
Loisirs et culture, Comité Cœur villageois	Rosanne Pomerleau
Politique familles et ainés, Comité Brunch des bénévoles et nouveaux arrivants, Centre de la Petite enfance (CPE)	Gilles Nadeau, Marc Martineau et Roxanne Boudreault-Guimond
Comité embellissement et Fleurons du Québec, Comité Jardin communautaire	Vincent Bilodeau
Comité réflexion avenir de l'Église	Vincent Bilodeau

Résolution adoptée à l'unanimité

4.4 NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE ET SUBSTITUT DU MAIRE AU CONSEIL DE LA MRC DE BELLECHASSE POUR L'ANNÉE 2022

211205

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE, conformément à l'article 116 du Code municipal, Madame Roxanne Boudreault-Guimond soit nommée mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-Gervais pour les années 2021-2022, lequel en cas d'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés ;

Que, conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la mairesse suppléante soit nommée représentante substitut au conseil de la MRC de Bellechasse.

Résolution adoptée à l'unanimité

EXTRAIT

4.5 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

211206

ATTENDU QUE, selon l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 20h.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

11 janvier 2022	5 juillet 2022
1er février 2022	9 août 2022
1er mars 2022	6 septembre 2022
5 avril 2022	4 octobre 2022
3 mai 2022	1er novembre 2022
7 juin 2022	6 décembre 2022

Que les séances ordinaires du conseil municipal se déroulent au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais à 20 heures à moins que des mesures gouvernementales, relatives à la santé publique, adoptées dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ne permettent pas la tenue en personne des séances du conseil municipal ou qu'il soit permis de tenir les séances par tout autre moyen technologique ;

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.8 DÉCOMPTE #3 LES ENTREPRISES LÉVISIENNES – TRAVAUX 2E RANG OUEST EN 2020

211209

ATTENDU QUE nous avons reçu le décompte progressif #3 pour la réception définitive ainsi que le certificat de réception définitive en date du 17 novembre 2021 de l'ingénieur de la MRC de Bellechasse relativement aux travaux de réfection du 2e rang Ouest ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser le paiement du décompte progressif # 3 au montant de 4377.63 $ tel que présenté ;

D'obtenir les quittances finales nécessaires en lien avec les dénonciations de contrat reçues pour permettre ledit paiement.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.9 DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT RESPECTIVEMENT SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2021 ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2021-2023

211210

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que le conseil municipal confirme le dépôt des deux rapports d'audit de conformité, versions définitives, de la Commission municipale du Québec portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023 par la directrice générale aux membres du conseil municipal. Ces deux rapports présentent les constatations qui se dégagent de ces missions d'audit ainsi que les recommandations. Comme exigé à l'article 86,8 de la Loi, ces rapports sont déposés à la première séance du conseil qui suit leur réception. De plus, une copie certifiée conforme de la résolution du conseil municipal officialisant ce dépôt sera acheminée à la Commission municipale du Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.1 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 308-14 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS – AUTORISATION PERSONNE HABILITÉE À APPLIQUER LE RÈGLEMENT;

Une copie de ce projet de règlement 308-14 intitulé règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés est remise aux membres du conseil présents. Étant donné que tous les membres du Conseil en ont reçu une copie, ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté.

7.1 ADJUDICATION DE CONTRAT AUTOMATISATION JRT INC.– PANNEAU DE CONTRÔLE – USINE DES EAUX USÉES;

211215

ATTENDU QUE le besoin de modernisation du panneau situé à l'usine d'épuration des eaux a été constaté par les responsables de l'opération de l'usine ;

ATTENDU le besoin de faciliter les interventions à distance ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès du fournisseur Automatisation JRT inc. ;

ATTENDU que le Règlement no 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire permet de choisir un soumissionnaire ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à l'octroi du contrat d'achat et d'installation du panneau selon la proposition reçue, pour un prix de 9545.50 $ plus les taxes applicables à l'entreprise Automatisation JRT inc.

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-415-00-721-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.1 DEMANDE DE PIIA 2021-08 MODIFIÉE, AGRANDISSEMENT AU 194, RUE PRINCIPALE

211216

ATTENDU QUE la demande de PIIA reçue pour le 194, rue Principale doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur ;

ATTENDU QUE la demande reçue concerne des modifications aux travaux d'agrandissement présentés en novembre 2021

EXTRAIT

pour la résidence du 194, rue Principale, pour finaliser le choix de fenêtres, portes et matériaux de revêtement extérieur ;

ATTENDU la recommandation d'accepter la demande du Comité consultatif d'urbanisme en date du 30 novembre 2021 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2021-08 modifiée du 194, rue Principale pour réaliser les travaux d'agrandissement comme demandé tout en considérant les éléments inscrits à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme soit que :

- Les nouvelles fenêtres en PVC à battants devront respecter l'option A ou l'option B des nouveaux plans soumis avec carrelage, et s'approcher du modèle blanc dans les photographies soumises. Le requérant doit être informé que le CCU recommande en outre d'harmoniser toutes les fenêtres du projet à celles-ci ;

- Le modèle de porte soumis est accepté et, dans un souci d'harmonie, le requérant est informé que le CCU recommande l'installation du même modèle pour toutes les portes du projet ;

- Le revêtement mural extérieur en bardeau de cèdre est acceptable pour le projet, mais devra être de même couleur que le bâtiment principal ;

- Les perrons, les garde-corps et les escaliers devront être en bois de même couleur que la galerie avant ;

- L'agrandissement, les perrons et les escaliers devront être aménagés en respectant les marges de recul prescrites par le règlement de zonage.

QUE l'autorisation de procéder avec un revêtement mural en bardeau de cèdre de couleur rouge brique soit assortie d'une entente avec le requérant d'harmoniser la couleur de la brique du bâtiment principal dans les 5 ans suivant l'émission du permis.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.2 DEMANDE DE PIIA 2021-09, AUTORISATION D'ENSEIGNE AU 194, RUE PRINCIPALE

211217

ATTENDU QUE la demande de PIIA reçue pour le 194, rue Principale doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur ;

ATTENDU QUE la demande reçue concerne l'ajout d'une enseigne d'identification sur une des poutres de la galerie avant. L'enseigne sera sculptée en corafoam et attachée à un support en métal forgé noir. L'enseigne sera de couleurs qui s'harmonisent avec le bâtiment au 194, rue Principale ;

ATTENDU la recommandation positive du Comité consultatif en urbanisme du 30 novembre 2021 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2021-09 du 194, rue Principale pour ajouter une enseigne d'identification comme demandé tout en considérant les éléments inscrits à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme, soit que :

- Les couleurs de l'enseigne devront s'harmoniser avec celles de la résidence ;

- L'enseigne devra respecter les objectifs de sobriété et discrétion par ses couleurs.

Résolution adoptée à l'unanimité

11.1 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

211218

La Municipalité de Saint-Gervais, propriétaire du Parc historique de la Promenade-des-Sœurs dépose une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons. Cette demande a pour but d'améliorer les installations servant aux jeux de pétanques, d'adapter l'accessibilité aux personnes handicapées, d'ajouter deux (2) jeux de shuffleboard ainsi que de l'éclairage pour la sécurité des aînés.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de mandater Monsieur Gilles Nadeau, pour effectuer une demande d'aide pour un projet communautaire pour les aînés dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Résolution adoptée à l'unanimité

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

EXTRAIT

INSCRIPTION DES ÉLÈVES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

ÉCOLE DE LA NOUVELLE-CADIE

La période d'inscriptions des élèves pour la prochaine année scolaire se déroulera

du 31 janvier au 11 février 2022.

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école (Passe-Partout à la 5e année), les parents recevront, par leur enfant, les démarches à effectuer pour l'inscription.

Nouvelles inscriptions

Pour toutes les nouvelles inscriptions, c'est-à-dire **Passe-Partout**, **préscolaire 5 ans** ou pour les **nouvelles familles** qui déménageraient à Saint-Gervais, les parents sont priés de communiquer avec madame Audrey Bélanger-Boutin, secrétaire, au 418 887-3465, poste 2500 pour **prendre rendez-vous** afin de procéder à l'inscription de leur enfant.

Passe-Partout	**l'enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre 2022** **(doit être né avant le 1er octobre 2018)**
Préscolaire 5 ans	**l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 2022** **(doit être né avant le 1er octobre 2017)**

DOCUMENTS REQUIS - les parents doivent se présenter à l'école avec les deux documents suivants :

- ❑ **Certificat de naissance – Grand format** qui peut être obtenu à la direction de l'État civil du ministère de la Justice, 2035, boulevard Laurier, Québec, tél. : 643-3900, adresse internet www.etatcivil.gouv.qc.ca. **Maintenant disponible aussi au bureau de Lévis** : Les Promenades de Lévis, 44, route du Président-Kennedy, tél. : 418 644-4545

- ❑ **Preuve de résidence à St-Gervais** – (avec votre adresse actuelle) :

  - **Permis de conduire de l'un des parents;**
  - **Compte de taxes scolaires ou municipales;**
  - **Compte d'Hydro-Québec.**

Note : Même si le programme Passe-Partout 4 ans n'est pas obligatoire, nous aimerions que tous les parents concernés se manifestent à l'école. Ceci nous permet de mieux planifier notre clientèle scolaire.

Dérogation : Il est possible pour les parents de demander une dérogation pour une entrée hâtive en maternelle (5 ans après le 1er octobre 2022) ou en 1re année (6 ans après le 1er octobre 2022). Les parents intéressés par cette démarche doivent me contacter rapidement à l'école afin de connaître la procédure à suivre. Toute la démarche doit être faite avant le 11 février 2022.

Cynthia Lavoie
Directrice

177, rue Principale Saint-Gervais (Qc) G0R 3C0
Téléphone : 418 887-3465 **Télécopieur** : 418 887-6284 **Courriel** :nouvelle-cadie@cscotesud.qc.ca

Municipalité de Saint-Gervais

MERCI À LA BOUCHERIE TURLO

Les élèves des classes d'adaptation de la Nouvelle-Cadie tiennent à remercier chaleureusement Rhéa et Nicolas de la boucherie Turlo pour leur soutien dans la réalisation des repas de la Cantine de Cadie. En effet, nous sommes allés les rencontrer afin qu'ils commanditent le bacon qui enroulerait les saucisses dans notre buffet de Noël. Mais, dans la grandeur de leur générosité, ils ont accepté et nous ont même offert les délicieuses saucisses qui ont accompagné ce mets.

La mission de la Cantine est importante au sein de notre école. En effet, elle permet à un petit groupe d'élèves en difficulté de vivre de belles expériences et d'entrer en contact de façon positive avec les autres élèves de l'école.

Dans ce projet, où la nourriture est le moteur, les enfants sont au cœur des principales étapes. Ils y participent avec entrain, en allant de la confection et la distribution des repas jusqu'au nettoyage de la vaisselle utilisée.

Ce beau projet leur permet de ramasser des sous pour acheter du matériel pédagogique adapté à leur besoin ainsi qu'à leur faire vivre des activités à l'extérieur de l'école.

Coopérative de services Rive-Sud
Mieux vivre chez soi

Dans le cadre des politiques Familles et Aînés, la MRC et les municipalités de Bellechasse souhaitent vous informer des ressources existantes sur le territoire pour les AÎNÉS!

Politique familles et aînés MRC DE BELLECHASSE

MISSION DE L'ORGANISME :
Offrir à la population des territoires du grand Lévis et de Bellechasse, une gamme complète de services d'aide domestique et d'aide à la personne conformément aux valeurs coopératives :
- En offrant des services centrés sur une approche humaine et personnalisée;
- Par un personnel qualifié, attentif, compétent et stable.

POUR NOUS JOINDRE:
Tél. : 418-838-4019
Site Web : www.servicesrivesud.com

SERVICES :
La Coopérative de services Rive-Sud, se spécialise depuis 28 ans dans les services favorisant le maintien à domicile des aînés, des personnes en perte d'autonomie, en convalescence, des personnes présentant des handicaps physiques et/ou intellectuels
· L'aide domestique ·Les soins d'assistance personnelle · Le répit · Le grand ménage/menus travaux · Les résidences d'aînés (cuisines collectives)

POUR STIMULER L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DE LA MOTONEIGE

UN NOUVEAU LIEN LÉVIS-BELLECHASSE EMPRUNTANT LA PASSERELLE HARLAKA AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 20

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, le préfet de la MRC de Bellechasse, monsieur Yvon Dumont, et le maire de Saint-Henri, monsieur Germain Caron, sont fiers d'annoncer la création d'un nouveau sentier de motoneige totalisant 26 km. Le nouveau sentier emprunte le parcours Harlaka et la Cycloroute de Bellechasse. Ce nouveau sentier, en plus de stimuler l'industrie touristique de la motoneige en Chaudière-Appalaches, offre un nouveau lien direct entre Lévis et Bellechasse.

UN LIEN DIRECT SÉCURITAIRE ET BALISÉ

À partir d'un stationnement gratuit aménagé sur la rue des Riveurs dans le parc industriel de Lauzon, les motoneigistes traverseront l'impressionnante passerelle Harlaka, en poursuivant le nouveau tracé sur une longueur de 11 km en direction de Saint-Henri. À partir de Saint-Henri, le nouveau sentier est maintenant prolongé sur une longueur de près de 15 km jusqu'à la municipalité de Saint-Anselme, via la Cycloroute de Bellechasse. Ce nouveau lien entre Lévis et Bellechasse est un atout pour l'ensemble de la région, puisqu'il permettra d'accéder aux grands circuits de motoneige dont celui de Pohénégamook via le tronçon Monk.

L'entretien du parcours entre Lévis et Saint-Henri sera assuré par le Club Auto-neige Ville-Marie, ainsi que par le Club Auto-neige Rive-Sud. Dans Bellechasse, ce sont quatre clubs qui entretiennent 425 km de sentiers balisés.

« Plus que jamais Lévis et Bellechasse sont unis symboliquement par la passerelle Harlaka. En plus du développement d'une voie cyclable entre les deux communautés qui a connu un vif succès, nous annonçons aujourd'hui l'ajout de la motoneige favorisant ainsi une utilisation polyvalente à longueur d'année. Il s'agit à n'en pas douter d'un important outil de promotion et d'attractivité pour nos populations respectives et les visiteurs qui viendront alimenter notre industrie touristique », a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

« Ce nouveau tracé motoneige entre la Ville de Lévis et la MRC de Bellechasse témoigne d'une volonté commune de poursuivre, en partenariat, le développement de nos milieux », a indiqué le préfet de la MRC de Bellechasse, monsieur Yvon Dumont.

UNE CONTRIBUTION CONJOINTE LÉVIS-BELLECHASSE

La Ville de Lévis participe à ce projet à hauteur de 285 000 $ incluant le stationnement incitatif dans le parc industriel de Lauzon (subvention de 100 000 $ du Fonds d'aide et de relance régionale FARR du gouvernement du Canada) et la MRC de Bellechasse a assuré l'utilisation du droit de passage aux motoneigistes sur la Cycloroute. Les clubs ont ainsi accès à un nouveau sentier sécuritaire qui contribue à la pérennité de la pratique de cette activité sur les deux territoires. L'annonce d'aujourd'hui répond également à la demande de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec qui compte 11 000 membres dans la région, dont 3 000 au sein des clubs du territoire de Lévis.

Au printemps 2022, la Ville de Lévis prévoit, dans un partenariat public-privé, la construction d'un entrepôt intérieur pour motoneiges érigé à proximité du stationnement de la rue des Riveurs.

IMPORTANTES RETOMBÉES POUR LÉVIS, BELLECHASSE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les retombées économiques annuelles de l'industrie de la motoneige s'élèvent à plus de 42 M $ dans Chaudière-Appalaches, dont plus de 10 M $ pour Lévis. Le territoire compte notamment deux concessionnaires spécialisés à Lévis et deux dans Bellechasse, des commerces de service de mécanique et de vente d'accessoires, en plus des stations d'essence et des restaurants où se ravitaillent les motoneigistes, sans oublier les lieux d'hébergement qu'ils fréquentent. À l'échelle provinciale, cette industrie génère plus de 3 G $ annuellement et représente plus de 14 000 emplois.

ACTIVITÉ POPULAIRE

Faisant partie de la culture québécoise, la randonnée en motoneige se pratique depuis des décennies sur le territoire de la Chaudière-Appalaches où l'on compte 22 clubs de motoneigistes, dont trois à Lévis et quatre dans Bellechasse. Les adeptes ont désormais à leur disposition 2 700 km de sentiers entretenus et balisés dans la région.

CARTES DES SENTIERS A LA PAGE SUIVANTE

Source :
Direction des communications, 2303, chemin du Fleuve, Lévis
MRC de Bellechasse, Mélissa Roy, 418 883-2249, poste 691
***Information** : Par téléphone : 311,*
Extérieur de Lévis : 418 839-2002 | Médias : 418 835-8288
Information : *Samuel Lafontaine, attaché de presse,*
Bureau de la mairie de Lévis, 581 993-7025
MRC de Bellechasse, Marylin Laflamme, 418 883-3347,
poste 692

Région de Chaudière Appalaches - Présentation du nouveau sentier de motoneige entre Lévis et Bellechasse

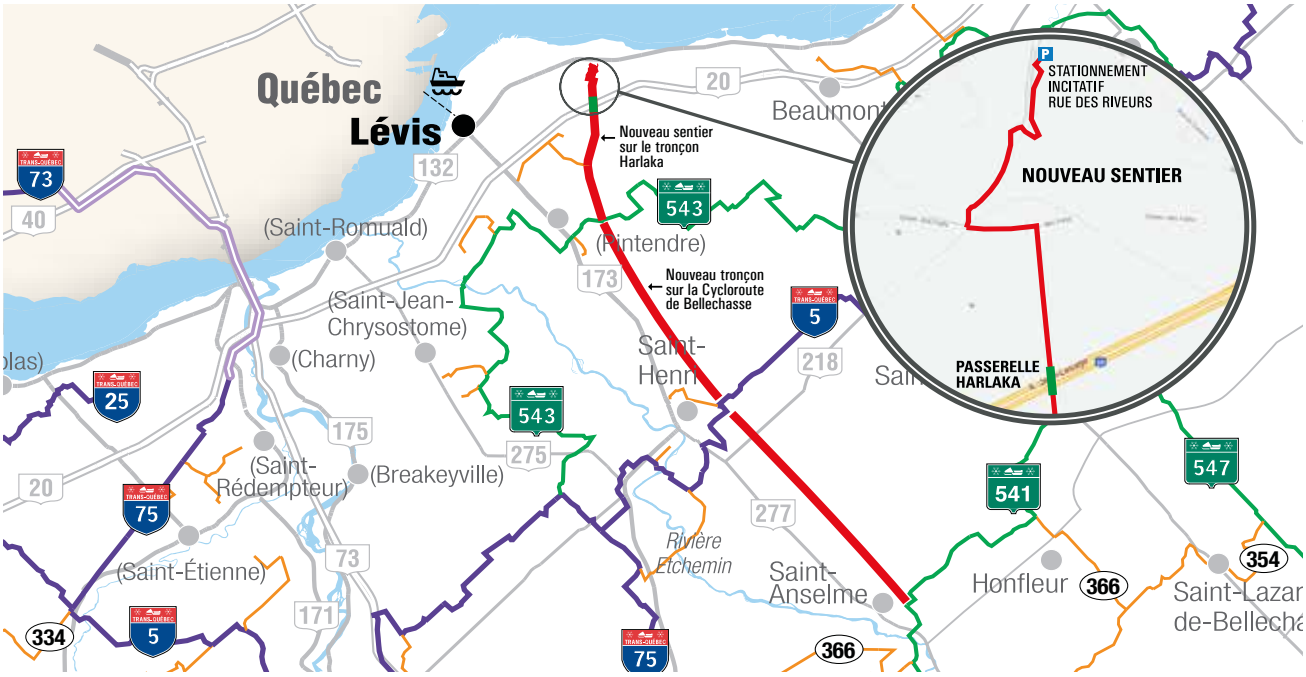

Sentiers Trans-Québec
Sentiers locaux
Sentiers régionaux
Nouveau sentier (Harlaka et Cycloroute de Bellechasse)

N

0 2.5 5 10 Km

1:265 000

FCMQ
LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

Projet de circulation sur la piste cyclable - Secteur de St-Henri

Légende
Tracé projeté
Sentiers Trans-Québec
Sentiers locaux non-subventionnés
Municipalité

N

0 375 750 1 500 Mètres

1:30 000

Système de coordonnées : NAD 1983 MTM 7

Simon DeBlois
Agent de liaison régional
Chaudière-Appalaches

2020-04-08

FCMQ
LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

Les Loisirs de Saint-Gervais

Festival des neiges

ACTIVITÉS GRATUITES

Raquettes aux flambeaux, tournoi de hockey familial, glissades, feux de joie, chasse aux trésors, cabane à sucre, disco sous zéro, spectacle de feux d'artifice et plus encore.

Programmation complète à venir!

Municipalité de Saint-Gervais

Fermières St-Gervais

Les CFQ

Bonjour

Nos vœux de joyeux anniversaire pour le mois de janvier vont à : Mmes Odette Arsenault, Carole Gonthier et Jocelyne Lemieux.

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles membres : Mmes Marie Pier Nadeau et Louise Larrivée

Il est possible de joindre notre Association en tout temps.

L'atelier intergénérationnel prévu pour le 15 janvier est remis à une date ultérieure.

L'atelier de tricot du 22 janvier pour lavette avec motif ou le tricot JACQUARD est en suspens pour l'instant. Votre santé est importante pour nous alors nous nous conformerons aux exigences du moment.

Que la nouvelle année vous procure santé et paix ainsi que de nombreux petits bonheurs.

Au plaisir de vous revoir en bonne santé !

Pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à me contacter.

Claudette Ruel prés.
Tél. : 418 887-3766

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-GERVAIS

PAROISSIENS ET PAROISSIENNES,

Que la nouvelle année vous apporte paix, santé, bonheur et prospérité !

Qu'elle comble vos vœux les plus chers et qu'elle soit remplie de bienfaits pour vous et vos proches !

Nous profitons de l'occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont apporté leur collaboration de diverses façons pour que notre église puisse accueillir les paroissiens et les paroissiennes lors des célébrations. Nous adressons nos sincères remerciements pour votre générosité lors de la campagne de financement 2021 (capitation), pour les collectes et tous les autres dons offerts afin d'assurer les services en pastorale, l'entretien de l'église et divers travaux essentiels.

Le Comité de consultation et d'organisation locale (CCOL) vous remercie pour votre grande générosité même si ce fut une année difficile pour tous.

Depuis deux ans, notre communauté enregistre un déficit au 31 décembre causé par la pandémie alors nous espérons que l'année 2022 sera selon nos attentes.

Jean-Pierre Asselin, marguillier, les membres du CCOL : Jacinthe Vermette, Louis Gosselin et Nicole Lapointe

Atelier d'information « Prévoir l'inaptitude »

Venez en apprendre davantage sur : le mandat de protection, les régimes de protection, les directives médicales anticipées et le consentement substitué.

Deux formules vous sont offertes :

En présentiel le 17 mars 2022 à l'Espace multiservice situé au 154 rue Commerciale à Saint-Damien

Mode virtuel
Par Zoom
le 23 mars à 18 H

Inscription obligatoire auprès de Anik Paradis au **418-883-1587 poste 210** ou au commrpab@globetrotter.net

LES MINUTES DE PHILIBERT

7: LES PIONNIERS VENUS D'ALSACE, PREMIÈRE PARTIE.

L'abbé Philibert Goulet (1893-1986) a consacré une grande partie de sa vie à fouiller l'histoire de Saint-Gervais. Il s'est penché notamment sur le cas des quelques pionniers originaires de la lointaine Alsace, territoire disputé entre la France et l'Allemagne.

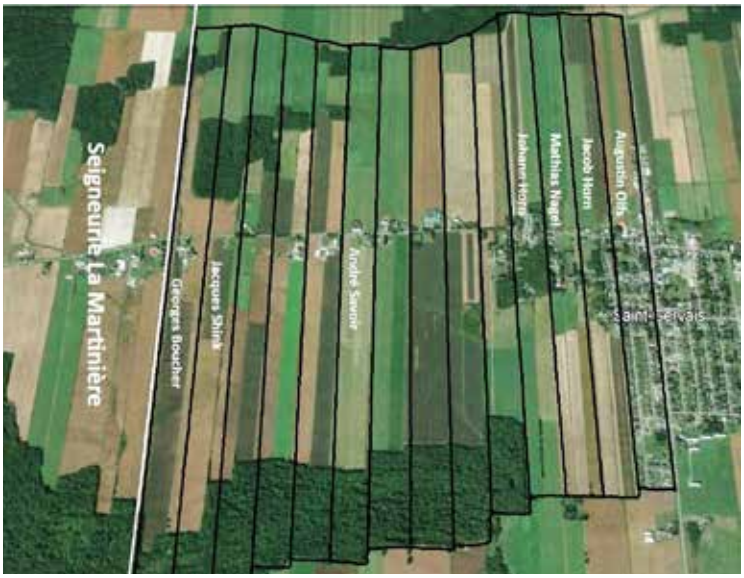

Des Alsaciens sont parmi les premiers à recevoir les terres du 1er Rang Ouest au cours des années 1750. L'auteur n'a pu situer les terres arpentées en 1758 pour Michel Olery et Joseph Rap.

À LA FOIS ACADIENS ET ALSACIENS

À l'été 1756, quatre familles de réfugiés, 14 individus au total, reçoivent des terres de trois arpents de front par 40 arpents de profondeur aux confins de Saint-Charles. Ils viennent rejoindre les Acadiens nouvellement installés à la troisième concession au sud de la rivière Boyer. Des quatre terres arpentées le 9 juillet 1756 par Ignace Plamondon père, la première est concédée à Augustin Olfs (1721, Haslach – c.1791, Chezzetcook, N-É), la seconde à Jacob Horn (1721, Strasbourg – 16 avril 1821 à 101 ans, Eastern Passage, N-É), la troisième à Mathias Nagel (c.1721, Lauterburg – 1797, lieu indéterminé), et la quatrième terre à Johann Horn (1720, Strasbourg – lieu indéterminé), frère de Jacob.

Ces quatre germanophones étaient parmi ceux qui, à l'invitation du gouvernement britannique, ont quitté leur terre natale vers 1750 pour coloniser la péninsule acadienne défendue par la base militaire de Chibouctou [qui est maintenant le cœur de la ville de Halifax]. En barques, ils ont descendu le Rhin jusqu'au port de Rotterdam où des navires les attendaient pour les conduire en « Nouvelle-Écosse ». Ces ressortissants étrangers et de foi protestante se sont installés au nord de la place-forte vers 1751, près de l'endroit où ont été enterrés ceux qui n'ont pas survécu au voyage. Quelques-uns ont pris pour épouses des filles du pays comme c'est le cas pour le soldat Augustin Olfs, marié avec Catherine Quemine, ou son homologue Jacob Horn, marié avec Françoise Savary. Amalgamés aux Acadiens, ils ont déménagé, après l'été 1752, à Port-La-Joye, sur l'île Saint-Jean [qui allait être renommée « Île-du-Prince-Édouard »]. Cependant, les hostilités entre les deux puissances militaires ont poussé ces éternels voyageurs à fuir en bateau vers Québec au printemps 1756.

La vie continue sur leurs terres de la seigneurie Livaudière. L'existence est néanmoins précaire car la famine et les maladies rôdent. Le petit cimetière de Saint-Charles reçoit les dépouilles de Jacques Olfs, décédé le 29 juillet 1757 à l'âge de 21 semaines ; de Louis Horn, fils de Jacob, décédé le 31 juillet 1757 ; d'une fillette anonyme, enfant de Mathieu Nagel et décédée le 1er mars 1760 ; puis de sa mère Salomé Chenaiterin, décédée le 6 mars 1760, quelques jours après l'accouchement.

Le recensement de 1762 donne l'exemple d'un pauvre habitant de la « Nouvelle-Acadie », Jean Horn, qui vit avec sa femme et ses deux enfants sur une terre à peine défrichée et sur laquelle il a semé six minots de céréales, ne possédant que deux cochons comme bétail. Ces conditions misérables finiront par les faire partir les uns après les autres. Augustin Olfs et Catherine Quemine vendent leur terre à Joseph Quemeneur dit Laflamme le 25 mars 1762 ; Jacob (ou Jacques) Horn et Françoise Savary vendent leur terre à Joseph Roy le 30 décembre 1763 ; Mathias (ou Mathieu) Nagle, remarié le 3 février 1761 à Marie-Joseph Pouliot, semble délaisser sa terre au profit d'un membre du clan Pouliot vers 1762 ; Johann (ou Jean) Horn et Marie-Josephte Savary vendent leur terre à Jean Maurille le 6 mars 1766. Sur les actes notariés, Augustin Olfs et Jacques Horn signent, ce qui est peu courant à cette époque.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LES PIONNIERS VENUS D'ALSACE, SECONDE VAGUE.

Amateurs d'histoire, consultez le site internet de la Société historique de Bellechasse à l'adresse shb@shbellechasse.com. Vous détenez des images anciennes ou de vieux documents qui pourraient aider à enrichir l'histoire de Bellechasse ? Confiez-les à nos archivistes professionnels qui, selon vos attentes, les numériseront et les diffuseront sans que vous n'ayez à vous déplacer. Pierre Lefebvre (418 903-1899), coordonnateur du projet Archives Bellechasse ; Éric Légaré-Roussin, archiviste (eric.legare.roussin@shbellechasse.com) ; Pierre Prévost (418 571-8743), auteur des « minutes de Philibert ».

Municipalité de Saint-Gervais

Bibliothèque

REMERCIEMENTS

Un gros merci à Marie-France Asselin pour son travail effectué à la bibliothèque en tant que préposée à l'accueil et responsable des communications dans le présent journal et sur Facebook. Sa disponibilité depuis 4 années a contribué à offrir un service de qualité aux citoyens de notre communauté. Nous lui souhaitons une belle continuité pour ses futurs projets.

SERVICE GRATUIT

Il est important que vous sachiez que les services offerts par votre bibliothèque municipale sont gratuits. Il suffit de se présenter à l'accueil pour obtenir une carte de membre pour emprunter des livres, revues, une carte Muséo, avoir accès aux livres numériques, etc. Appelez-nous ou passez nous voir et une bénévole se fera un plaisir de répondre à vos questions et vous offrir votre carte de membre. À chaque mois, plusieurs livres sont achetés et il y a la rotation de livres, près de 1000 livres aux 4 mois qui nous proviennent du Réseau Biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le choix est vaste pour les enfants, les adolescents et les adultes. Nous pouvons demander un transfert pour un livre de votre choix à une autre bibliothèque du réseau.

BOÎTE VOCALE

Afin d'accommoder les usagers, la bibliothèque s'est dotée d'une boîte vocale où vous pouvez nous laisser un message au 418 887-3628.

Par la suite, une bénévole prendra contact avec vous pour répondre à vos besoins.

CHUTE À LIVRES

Une chute à livres est mise à votre disposition près de la porte d'entrée de la bibliothèque pour y déposer vos livres hors des heures d'ouverture. Il est essentiel de toujours placer vos livres dans un sac pour les protéger contre d'éventuels bris.

HEURES D'OUVERTURE

Nous avons le plaisir de vous informer que notre bibliothèque sera ouverte le samedi de 9h00 à 11h00 pour permettre à un plus grand nombre de citoyens de profiter de ce lieu de culture.

LUNDI	**13h30 à 15h30**
MARDI	**18h30 à 20h30**
JEUDI	**18h30 à 20h30**
SAMEDI	**9h00 à 11h00**

NOUVEAUX LIVRES

À chaque mois, une liste de nouveautés est publiée dans Le Gervasien et sur notre page Facebook

MABIBLIOTHEQUE.CA/SAINT-GERVAIS

CE MOIS-CI, NOUS VOUS PROPOSONS:

GAIA ED, DE LUXE

Guy Laliberté (fondateur du Cirque du Soleil) a publié un très beau livre qui regroupe de splendides photographies de la Terre prises au cours de son voyage dans l'espace à l'automne 2009.

La Terre, telle que vous ne l'avez jamais vue : plus de 150 photographies à couper le souffle prises depuis l'espace. Gaia est le dernier tour de force de Guy Laliberté : le premier explorateur privé de l'espace à publier un ouvrage retraçant son voyage photographique. Sur plus de 300 pages, Laliberté nous offre d'incroyables photos de la Terre portraits de quelques 40 pays saisis à 350 kilomètres d'altitude durant son voyage de 11 jours dans l'espace. Document rare et captivant à la fois, ces images, sortes d'œuvres d'art naturelles, nous révèlent notre planète sous une nouvelle perspective, rarement vue et même imaginée.

Nous vous invitons à venir voir ce magnifique livre avec les photos de grande taille seulement consultable sur les lieux.

Suzanne Fradet, bénévole de votre bibliothèque

Calendrier

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles, situé au 339, rue Principale, est FERMÉ. La date de réouverture sera confirmée au printemps.

Merci de votre collaboration!

JANVIER 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9	10	11 CONSEIL MUNICIPAL	12 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31 31 - DÉBUT DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NOUVELLE-CADIE	25 SCÉANCE ADOPTION BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION	26	27	28	29

FÉVRIER 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 CONSEIL MUNICIPAL	2 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	3	4	5
6	7	8	9	10	11 FIN DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NOUVELLE-CADIE	12
13	14 SAINT-VALENTIN	15	16	17	18 FESTIVAL DES NEIGES	19 FESTIVAL DES NEIGES
20 FESTIVAL DES NEIGES	21	22	23	2 4	25	26
27	28					

Municipalité de
Saint-Gervais

Espace commercial

CREDO
DESIGN I IMPRESSION I INSTALLATION
PLUS DE 30 ans DE PASSION & DE CRÉATION
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8
T 418 839.7207
www.impressionscredo.ca

CONCEPTION GRAPHIQUE
GRAND FORMAT
IMPRESSION
KIOSQUE
LETTRAGE
SIGNALÉTIQUE
INSTALLATION

EMI
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques

144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0
Tél.: 418.887.3307 Téléc.: 418.887.7006 1 866 887-3307 sans frais

Aston
VENTEC
BROCK

NOUVEAU SERVICE!

PROXIsanté
mon dossier en ligne

Gagnez du temps en effectuant vos demandes de renouvellement en ligne.

Rendez-vous en pharmacie pour activer votre dossier ProxiSanté !

PHARMACIE MANON RUEL ET MARIE-EVE GENOIS INC.
2604B, avenue Royale, Saint-Charles
418 887-3133

Membres affiliés à Proxim

PAVAGE ST-HENRI
418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Téléc. : 418 837-8630

www.maisonduroutier.com

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

Résidentiel
Commercial
Institutionnel
Pétrolier
Agricole

Corporation des maîtres électriciens du Québec

R.B.Q. : 5782-8261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

Vitrerie & Vitres d'autos « Mobile »

Pourquoi vous déplacer ?
Remplacement et réparation de pare-brise directement chez-vous sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble, Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Recevez 125$ en argent pour votre vieux pare-brise

www.vitreriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri

LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL
LOCATION DE GARAGES
FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais *Tél.: (418) 887-5299*

CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD
Chirurgienne-dentiste

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

Garage Jacques Langlois
418 887-6750

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté

36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285

T•N•C
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

10, 1er Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructionsg.belanger@hotmail.com

Tél.: 418 837-7067 **Cell.:** 418 576-0908

Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Roch Godbout
Notaire

Myriam Couillard
Notaire-MBA

LÀ PRÈS DE VOUS

Saint-Gervais 1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE

promutuelassurance.ca

Services de climatisation Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet
Tél. : 418 833.9269
Téléc. : 418 833.7706

BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-G

Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE
Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

20, 3e Rang Est
Saint-Gervais
418 887-3747

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
Produits maison · Fruits et légumes · Agence SAQ
CARREFOUR ST-GERVAIS
418 887-3396
152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

GOULET & FILS
Éric Goulet
108, rue Principale,
Saint-Gervais QC G0R 3C0
Tél.: 418 887-3327
Cell.: 418 882-7600
eric.goulet@frsgouletetfils.com
frsgouletetfils.com
DION · Provost · POTTINGER · ANDERSON

Roy MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY · STIHL · TIGA · TORO · Cub Cadet · Husqvarna

L. ASSELIN INC.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Turlo
GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
EN JANVIER ET FÉVRIER
1/2 porc découpé sur mesure à 4.85$/kg
sur poids carcasse, transformation en sus.
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca
HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ

Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

La touche créative de votre projet!
DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE
ALCRÉA DESIGN
Création graphique et événementielle
ALCRÉA DESIGN
WWW.ALCREA.CA
418 925-7720
audreyl@hotmail.ca